

C. REGLEMENTS FRANÇAIS DES EPREUVES FEDERALES

Toutes les règles, énoncées dans les Règlements Généraux (chapitre I) et les Règlements Sportifs (Règlements Internationaux) concernant le tir en salle, s'appliquent lors des compétitions régies sous réglementation française, hormis ce qui est publié dans ce chapitre.

C.1 LES COMPETITIONS QUALIFICATIVES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

- **Les arcs utilisés :** Arcs classiques
 Arcs à poulies

- **Les catégories officielles (classements des compétitions)**

Arcs classiques

- Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Vétérans et Super Vétérans dans leur catégorie d'âge et de sexe ;
- Seniors Hommes - Niveaux : promotion, niveau 3, 2 et 1 ;
- Seniors dames - Niveaux : promotion, niveau 2 et 1.

Arcs à poulies

- Juniors, Seniors, Vétérans, Super Vétérans : dans leur catégorie d'âge et de sexe.

Lors des championnats (département, ligue, France) tous les archers sont classés dans leur catégorie d'âge et de sexe. Lors des championnats départementaux et régionaux, les niveaux doivent apparaître sur les résultats.

Benjamins et Minimes tirant en arcs à poulies : ils sont regroupés dans la catégorie minime. Cette catégorie minime n'est ouverte que jusqu'au championnat de ligue inclus.

Cadets tirant en arcs à poulies : ils sont regroupés avec les juniors.

- **Les distances et blasons**

Lors des championnats de ligue en salle, il est souhaitable que le règlement du Championnat de France concernant les blasons à utiliser, soit appliqué, les ligues restant libres de leur choix.

Catégories	Benjamins arcs classiques	Minimes arcs classiques et arcs à poulies [*]	Cadets, Vétérans et Super Vétérans arcs classiques	Juniors arcs classiques et arcs à poulies Seniors arcs classiques et arcs à poulies Vétérans et Super Vétérans arcs à poulies
	18m	60cm	60cm	40cm
25m	80cm	80cm	60cm	60cm
Blasons Arc Classiques	Cible unique ou trispots dans les conditions précisées au (1)	Cible unique ou trispots dans les conditions précisées au (1)	Cible unique ou trispots dans les conditions précisées au (1)	Cible unique ou trispots
Blasons Arc à Poulies		Cible unique	Trispots	Trispots

[*] ouvert jusqu'au championnat de ligue : la gestion en incombe à la ligue.

[1] Seulement pour les Championnats de Ligue : possibilité d'utiliser des blasons trispots, au choix de la Ligue.

Les blasons trispots peuvent être soit triangulaires, soit verticaux.



- **Blasons et niveaux**

A compter du 01/01/2003, le terme niveau est assimilé à celui de catégorie. Les organisateurs pourront utiliser des blasons de type différent en fonction des niveaux, mais tous les compétiteurs d'un même niveau devront tirer sur des blasons de même type : par exemple, le niveau 1 sur blasons trispots, niveau 2 sur blasons traditionnels (10 zones).

Rappel : les organisateurs restent maîtres du choix du type de blasons à utiliser.

Position des blasons à 18m et 25 m : Chapitre B.1 et annexe B.11 du Règlement international du Tir en Salle.

Des phases finales peuvent également être organisées après un 2x25m ou un 2x18m. Lors des phases finales à 18m, les blasons trispots verticaux ou triangulaires sont obligatoires : l'organisateur doit spécifier le choix qu'il aura arrêté dans son invitation.

- **La période de sélection au Championnat de France** : durant toute la durée du classement national de la saison. Les dates sont précisées par circulaire par la Fédération.
- **Le mode de sélection** s'opère sur le classement national salle.

Nombre de scores pris en compte pour le classement national

Nombre de scores	Benjamins Minimes et Cadets	Juniors, Seniors Vétérans et Super vétérans
Arc Classique	3	3
Arc à Poulies		3

Le mode de sélection au championnat de France est détaillé à l'article C.5.2 des Règlements Généraux. Des informations complémentaires sont données chaque année par la Fédération et publiées sur un bulletin ou un site (Internet, minitel) officiel.

- **L'entraînement dans une compétition sélective**

L'entraînement se fait au choix de l'organisateur :

- **De 20mn (minimum) à 45mn (maximum)** sur le terrain de compétition, les archers tirant sur leur propre blason. L'organisateur peut :

- soit utiliser des blasons usagés et placer des blasons neufs pour le début du concours ;
- soit placer des blasons neufs dès le début de l'entraînement et les compétiteurs devront être informés qu'ils ont à marquer leurs impacts.

- **2 volées d'essai.**

Dans tous les cas, les compétiteurs peuvent tirer autant de flèches par volées qu'ils le souhaitent, dans le temps de tir accordé (2mn).

Il n'y aura aucune autre période d'entraînement au cours de la même journée, quand bien même le pas de tir serait déplacé dans le cas d'un concours 2x25m + 2x18m ou qu'un compétiteur prendrait part à plusieurs départs (sauf changement d'arme).

C.2. LE CHAMPIONNAT DE FRANCE EN SALLE

La date du championnat de France en salle est fixée par le Comité Directeur de la FFTA.

- **Les catégories concernées** (classiques et poulies) : voir Article C.1 ci-dessus - Catégories officielles.

C.2.1 LE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le championnat de France se déroule suivant la réglementation internationale avec les quelques aménagements ci-après :

- Distance : le tir se déroule entièrement à 18m.
- Blasons : toutes les phases du championnat se tireront sur des blasons trispots verticaux correspondant à la catégorie (décision du Comité Directeur de Mars 2000).
- Phases finales : les catégories qui tirent les phases finales doivent disputer leur phase finale au cours de la même journée.
- L'entraînement : l'entraînement officiel : le vendredi, sur le terrain de compétition, selon les horaires prévus par l'organisateur.



Avant le début de l'épreuve de qualification : si possible (en fonction des horaires), au moins 45 minutes sur le terrain de compétition suivant le programme établi pour les catégories concernées.

Flèches d'essai : pas de flèches d'essai si les concurrents ont bénéficié des 45 minutes d'entraînement. Dans le cas contraire, 2 volées d'essai (2 x 3 flèches) avant le début des tirs. Lors des phases finales, 1 volée d'essai de 3 flèches avant le premier tour uniquement. Il n'y aura pas d'autres flèches d'essai pour la suite des phases finales.

Note : Les blasons neufs ne sont pas obligatoires pour l'entraînement ou les flèches d'essai, mais ils sont conseillés. Par contre, ils sont obligatoires pour le début des tirs (volées marquantes).

C.2.2 L'ÉPREUVE DE QUALIFICATION

- Distance : 18m.
- Nombre de flèches : 2 x 30 flèches par volées de 3 flèches.
- Blasons : voir §1 ci-dessus.
- Temps de tir : 2 minutes pour 1 volée de 3 flèches.

C.2.3 LES PHASES FINALES

Quand une phase finale est programmée, elle se déroulera même si le tableau n'est pas complet.

Toutes les catégories tirent les phases finales.

L'organisateur a le choix du tableau de placement des archers à utiliser.

Les phases finales se tirent :

- 1/16 et 1/8 de finales : 6 volées de 3 flèches, 2 minutes par volée, tir simultané.
- 1/4, 1/2 et finales pour les médailles de bronze, argent et or : 4 volées de 3 flèches, tir alterné [40 secondes par flèche].

C.2.4 LE DEPARTAGE DES EGALITES

Voir article B.6.5 du Règlement international du Tir en Salle.

C.2.5 DIVERS

- Arbitres : Lors du championnat de France, le nombre d'arbitres expérimentés doit être suffisant, au moins 1 arbitre pour 7 cibles installées, non compris le Président de la Commission des Arbitres, son adjoint (PCRA), ni les arbitres en stage pratique pour l'obtention de l'examen 2ème degré.
Excepté pour les phases finales, les arbitres peuvent modifier la position des archers sur la ligne de tir, afin qu'il n'y ait pas, si possible, plus d'un archer d'un même club sur la même cible. En aucun cas, pas plus de 2 archers du même club ne pourront être placés sur la même cible.
- Nombre de sélectionnés pour le championnat de France : la décision appartient à la FFTA. Le nombre d'archers sélectionnés est publié chaque année dans le tableau officiel. La FFTA publie également le mode d'inscription.

C.3 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE EN SALLE PAR ÉQUIPES DE LIGUE CADETS/JUNIORS

C.3.1 LES GÉNÉRALITÉS

Cette compétition, par équipes de ligues, est réservée exclusivement aux catégories cadets et juniors tirant en arcs classiques. Pas de surclassement possible pour les benjamins et les minimes.

Deux coupes sont attribuées : Coupe Juniors Filles et Coupe Juniors Garçons. La compétition est organisée par la ligue gagnante l'année précédente. La date est fixée par le Comité Directeur de la FFTA, habituellement en janvier ou février.



C.3.2 LES EQUIPES

3 archers des catégories cadets ou juniors garçons.

3 archers des catégories cadettes ou juniors filles.

La qualification dans les ligues : chaque ligue établit une sélection de 3 tireurs pour la représenter. La liste est communiquée à la FFTA et à l'organisateur. Les ligues ayant 3000 licenciés et plus peuvent inscrire deux équipes dans chaque catégorie, mais la deuxième équipe de ligue doit être obligatoirement une équipe filles, à condition que les deux catégories soient représentées donc possibilité de 2 équipes de filles et pas de garçons.

Les capitaines d'équipes, pour pouvoir entrer sur le terrain de compétition, doivent être en possession de la licence fédérale de l'année en cours.

C.3.3 LE DEROULEMENT

La compétition se déroule à la distance de 18m, selon les règlements du tir en salle, sur blasons trispots verticaux de 40 cm pour toutes les catégories.

Ce championnat se déroule sur 2 jours, épreuve de qualification 2 x 18m suivie de phases finales à 18m :

- le samedi : qualifications pour les filles et les garçons ;
- le dimanche : phases finales pour les filles et les garçons.

En cas d'exiguïté de la salle, l'organisateur peut aussi faire ainsi :

- samedi : qualification et finales filles ;
- dimanche : qualification et finales garçons.

C.3.4 L'ENTRAINEMENT

- De 20mn (minimum) à 45mn (maximum) sur le terrain de compétition, les archers tirant sur leur propre blason. L'organisateur peut :
 - soit utiliser des blasons usagers et placer des blasons neufs pour le début du concours ;
 - soit placer des blasons neufs dès le début de l'entraînement et les compétiteurs devront être informés qu'ils ont à marquer leurs impacts. *(Application à partir du championnat 2005)*
- Volées de 2 minutes rythmées par les feux, sous le contrôle du directeur des tirs.
- Nombre de flèches illimité par volée dans le temps de tir.
- 1 volée d'essai avant le début des phases finales et aucune autre après.

C.3.5 L'EPREUVE DE QUALIFICATION

- 2 séries de 10 volées de 3 flèches par archer, 2 minutes par volée.
- Le score des deux séries est cumulé pour établir la grille de classement.
- Les 3 archers de la même équipe tirent ensemble sur la même cible, chaque archer disposant de son blason.
- Les archers d'une même équipe ne doivent pas avoir les flèches totalement identiques.
- Les capitaines d'équipe ne peuvent ni monter aux cibles ni être marqueurs.

C.3.6 LES PHASES FINALES

- Elles se déroulent à 18m sur les mêmes types de blasons que pour l'épreuve de qualification.
- La phase finale se déroule selon la formule des matches de poule (voir les championnats par équipes en extérieur) avec 16 équipes masculines et 16 équipes féminines. *(Application à partir du Championnat 2006.)*
- Supprimé. *(Application à partir du Championnat 2006.)*
- Les matches se déroulent selon la formule du tir en rotation : 1 archer sur le pas de tir, les deux autres attendent derrière la ligne de 1m.
- Temps de tir : 3 minutes par volée de 9 flèches (3 flèches par archer).
- Chaque match se déroule en 3 volées de 9 flèches (3 flèches par archer).



C.3.7 LE DEPARTAGE DES EGALITES

Voir article B.6.5 du Règlement international du Tir en Salle.

C.3.8 LA MARQUE

Il est demandé à chaque équipe d'amener un marqueur. S'il n'y a pas suffisamment de marqueurs, l'organisateur doit fournir les marqueurs manquant (simple marque). Les archers peuvent être sollicités pour tenir la marque. Dans ce cas, ils seront appelés à marquer les points de la cible voisine (double marque obligatoire). Lors des phases finales, les points sont enregistrés par le marqueur après que les points aient été annoncés et que l'arbitre ait confirmé le score.

C.3.9 LES INCIDENTS DE MATERIEL

- **Epreuve de qualification** : rattrapage possible à raison de 40 secondes par flèche non tirée.
- **Phases finales** : aucun rattrapage possible. En cas d'incident de matériel, l'archer peut réparer et terminer le tir dans le temps imparti de 3 minutes pour l'équipe.

C.3.10 DIVERS

Le nombre d'arbitres expérimentés doit être suffisant pour un bon déroulement de la compétition, soit au moins 8 arbitres, non compris le Président de la Commission des Arbitres.

C.3.11 LES TITRES DECERNES

- **CHAMPION DE FRANCE EN SALLE PAR EQUIPES DE LIGUE JUNIORS FILLES**
- **CHAMPION DE FRANCE EN SALLE PAR EQUIPES DE LIGUE JUNIORS GARÇONS**

La Coupe sera gagnée définitivement par la ligue qui l'aura remportée trois années consécutives.

Une ligue ne peut pas organiser ce championnat deux années de suite. Dans ce cas, l'organisation revient à la ligue arrivée première chez les filles ou si c'est la même ligue, la 2^{ème} équipe chez les garçons.

C.4 LE REGLEMENT DES CONCOURS « SPECIAL JEUNES »

Adopté par le Comité Directeur du 7 Avril 2001.

C.4.1 LES CATEGORIES

Benjamins, Minimes, Cadets (garçons et filles).

Voir à la fin du chapitre les dispositions particulières aux Poussins.

C.4.2 LES DISTANCES DE TIR

15m (en salle ou à l'extérieur).

C.4.3 LE TEMPS DE TIR

2 minutes pour une volée de 3 flèches.

C.4.4 LES NIVEAUX

Niveaux	AS	1	2	3
Blasons	40cm	60cm	80cm	122cm

Au premier concours, tous commencent en niveau 3.

Un jeune ne peut pas participer à un concours "Spécial Jeunes" après avoir pris part à un concours qualificatif pour les championnats de France.

Un jeune, se présentant sans justificatif de niveau, sera classé en niveau As (cadets) ou en niveau 1 (benjamins et minimes), sauf au premier tir.

Il n'est pas possible de revenir à un niveau inférieur.



La présentation du "Passeport Jeune", de la licence fédérale et du certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc sont obligatoires. Ces documents doivent être à jour.

Le passage des niveaux est visé par l'arbitre de la rencontre.

Les benjamins et minimes sortent du "Spécial Jeunes" en niveau 1. Les cadets sortent du "Spécial Jeunes" en niveau As.

A partir de ce moment là, ils peuvent participer aux compétitions qualificatives.

C.4.5 L'ORGANISATION

2 possibilités au choix de l'organisateur.

1. La compétition se déroule en une série de 10 volées de 3 flèches, puis finales en round (pas de duels, sauf en finale).

2. La compétition se déroule en 2 séries de 7 volées de 3 flèches.

Chaque étape des rounds (1/32, 1/16, 1/8, 1/4, 1/2 et finale) se tire en 3 volées de 3 flèches

Les égalités sont départagées :

- au nombre de 10 ;
- puis au nombre de 9.

Flèches de barrage en finale uniquement. Les concurrents ayant perdu en 1/2 finales sont classés selon leur score en 1/2 finales.

Les arcs classiques et les arcs à poulies sont classés ensemble dans les niveaux. Cependant, en fonction du nombre de participants, souvent lié à la taille de la ligue, il est possible de les séparer et cela pour un ou plusieurs niveaux.

Les arcs à poulies utilisent le "10 réduit".

Les filles et les garçons sont classés ensemble dans tous les niveaux.

C.4.6 LES PLANCHERS DE PASSAGE DES NIVEAUX

Changement de niveau (garçons et filles)	Scores à réaliser sur 10 volées	Scores à réaliser sur 2 x 7 volées	Couleur de flèche requisse pour changer de niveau
Niveau 3 à 2	240 points	336 points	Flèche Blanche
Niveau 2 à 1	220 points	308 points	Flèche Noire
1 à As (sortie du "Spécial Jeunes" pour B et M)	200 points	280 points	Flèche Bleue
Sortie du "Spécial Jeunes" pour les cadets	180 points	252 points	Flèche Rouge

Pour changer de niveau, il faut :

- soit réaliser 1 fois le score de changement de niveau ;
- soit obtenir 1 flèche de progression.

Cas particulier des Poussins :

L'organisateur d'un concours "Spécial Jeunes" peut accueillir les poussins. Dans ce cas, des jeux spécifiques doivent être mis en place, à faible distance (aucun tir sur cibles anglaises comme pour les plus grands).

